

Quel diplôme Quelle spécialité ?

L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL :

BTS

Se préparer à la vie professionnelle !

Assistance Technique d' Ingénieur

"Je suis arrivé sous contrat d'apprentissage dans une grande entreprise agro-alimentaire. Sur place, j'ai pu aborder des questions très diverses, comme l'organisation du travail ou l'assurance qualité. Ces premiers mois vont me préparer positivement à la vie professionnelle."

Gilles, 19 ans

Assistant Technique d'Ingénieur ?

→ En quoi consiste le métier ?

Le technicien ATI seconde un ingénieur dans toutes les tâches dévolues à ce dernier. Par sa formation polyvalente, il s'adapte à toutes les branches d'activités des entreprises et vient donc à préparer le travail de l'ingénieur dans les domaines techniques et scientifiques (calculs pour des études de projet, mesures en laboratoire, informatique...). Sa collaboration s'étend aussi dans les domaines commerciaux et administratifs (conception de devis, relation clients/fournisseurs, rédaction de rapports d'études de projets...). Il dispose pour cela de connaissances pluri-technologiques, d'aptitudes organisationnelles et du sens de la communication.

L'assistant technique d'ingénieur travaille ainsi dans de nombreux secteurs d'activités économiques : construction électrique, électrotechnique, mécanique, métallurgique, plasturgie, automobile... Il peut être employé dans des PME/PMI, des grands groupes, de grandes administrations et centres d'études. Il occupe le plus souvent une fonction technique dans les services « production » des entreprises ou des établissements industriels : suivi du projet, suivi de production, qualité... Il peut travailler seul ou intégrer le plus souvent une équipe de travail. Les horaires sont en journée sauf situation exceptionnelle.

→ As-tu le profil ?

Tu es curieux et intéressé par les nouvelles technologies. Tu souhaites travailler principalement en équipe dans un groupe de projet. Ce métier te permettra de t'épanouir.

→ Quelles sont les conditions d'accès ?

Etre motivé(e), avoir moins de 26 ans et :

- ✓ un Bac STI ou
- ✓ un Bac S (option Sciences de l'Ingénieur) ou
- ✓ un Bac Pro MEI, ELEEC ou PSPA.

→ L'alternance, comment ça marche ?

50 % de ton temps d'apprentissage se passe en entreprise, 50 % en Centre de Formation, sur la base de périodes de 2 semaines.

50 % étudiant
50 % actif

L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL :

→ Où se déroule ta formation ?

Au Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie de la Marne, 88 rue Ponsardin à Reims.

→ Quels sont les apprentissages en CFAI ?

Enseignement général : Français, Gestion, Mathématiques, Physique appliquée, Bureautique et outils de communication, Anglais.

Enseignement professionnel : Construction mécanique, DAO, Construction électrique, Automatismes, Etude des Systèmes techniques/Démarche de projet, Organisation industrielle, Qualité.

→ Quelles sont les compétences professionnelles développées en Entreprise ?

Concevoir, modifier ou améliorer des solutions techniques en bureau d'étude.

Participer à des travaux d'essais et de mesure dans un service de recherche et développement.

Améliorer les postes de travail, restructurer les ateliers de production.

Gérer les stocks, le suivi de fabrication.

Mettre en place une gestion de maintenance, un suivi des équipements.

Participer à la conduite d'une politique de qualité, de sécurité et d'environnement de l'entreprise.

→ À quoi cela te mène-t-il ?

Les postes possibles : technicien en bureau d'études, technicien en bureau des méthodes, assistant d'ingénieur.

Tu peux aussi choisir d'évoluer vers toute autre formation de niveau supérieur ouverte aux BTS et notamment l'école d'ingénieur **ITII** (filiale ingénierie) toujours par la voie de l'apprentissage.

→ Tu veux en savoir plus ?

Contacte-nous !

**La formation en alternance
dans l'industrie, ça paie !**



C • F • A • I • M

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE LA MARNE